

REÇU LE 26 JUN 2018

Direction départementale
des territoires
Service eau et environnement
Cellule chasse, pêche et faune sauvage
Affaire suivie par Yannick JOLY
tél. : 04 50 33 78 54
yannick.joly@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le 14 JUIN 2018

Mesdames et messieurs les maires
Mesdames et messieurs les présidents des EPCI

objet : chiens de protection - Moyens de communication destinés au public
PJ : plaquettes et bandes dessinées

Mesdames, messieurs,

La présence de grands prédateurs (lynx et loup) dans nos montagnes incite de plus en plus d'éleveurs à mettre en place des chiens de protection dans leurs troupeaux.

La présence de ces chiens ne pose pas de problème vis-à-vis des promeneurs et randonneurs si ceux-ci connaissent le comportement à adopter face à eux.

A cet effet, vous trouverez ci-joint **des plaquettes et des bandes dessinées** faites pour les informer et donc éviter les problèmes, en **résumant les réflexes à adopter** en cas de rencontre avec des chiens de protection.

Je vous propose de mettre ces documents à disposition des promeneurs et randonneurs aux endroits que vous jugerez les mieux appropriés (mairie, office du tourisme...).

En complément, nous continuons à fournir aux éleveurs concernés des **panneaux d'information**, donnant le même message, à mettre en place aux accès les plus fréquentés de leurs alpages.

Vous trouverez également un article résumant les bons gestes à adopter en présence des chiens de protection des troupeaux disponible en ligne sur le **site Internet des services de l'Etat en Haute-Savoie** à l'adresse suivante :

www.haute-savoie.gouv.fr - rubrique : *Politiques publiques / Sécurité et protection de la population / Votre sécurité / En montagne / L'été / Randonnées en montagne les bons gestes à adopter en présence de chiens de protection des troupeaux*

Vous pourrez relayer cette information en installant ce lien sur vos propres sites Internet.

Copie à : - chambre d'agriculture
- DRAAF
- DREAL

Enfin, un film d'information sur les chiens de protection des troupeaux, d'une durée de 9 minutes, intitulé "Les gardiens de nos troupeaux", destiné à la sensibilisation du grand public, a été réalisé dans le cadre du volet communication du plan national d'actions sur le loup.

Il vise, d'une part, à informer les usagers de l'espace pastoral sur la présence et le rôle des chiens de protection des troupeaux et apporte quelques conseils simples et essentiels sur les gestes à adopter en leur présence.

D'autre part, il présente et valorise le pastoralisme en montagne, et sensibilise les usagers sur le partage de l'espace rural entre activités agricoles et activités de loisirs.

Ce film a vocation à être diffusé au grand public dans les offices de tourisme des secteurs concernés.

Vous pourrez également retrouver tous ces moyens de communication en version téléchargeable sur le site Internet de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, à l'adresse suivante :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/en-cas-de-rencontre-avec-un-troupeau-et-des-chiens-a4010.html>

Pour de plus amples informations, ou si vous souhaitez qu'un CD-Rom "Les gardiens de nos troupeaux" vous soit adressé, ou si le nombre de plaquettes jointes à cet envoi ne suffit pas à vos besoins, vous pouvez contacter Monsieur Yannick JOLY, chargé de la protection des troupeaux, à la DDT, dont les coordonnées figurent en en-tête de ce courrier.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur départemental des territoires,



Francis CHARPENTIER